

23 avril 2015 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la lutte au niveau européen contre l'immigration clandestine, à Bruxelles le 23 avril 2015.

LE PRESIDENT : La France avait demandé la réunion de ce Conseil européen, parce qu'il y a une situation humanitaire qui n'est pas acceptable. La première décision qui est attendue c'est de renforcer la présence de l'Europe en mer, mais également en surveillance. Une décision de renforcement considérable des moyens pourrait être prise. C'est ce que je ferai comme proposition. Et la France y contribuera.

Il y a une deuxième décision qui est de lutter contre les trafiquants, qui sont souvent des terroristes, qui ont des bateaux qui sont affrétés pour couler et qui emmènent hélas dans cette sombre aventure des dizaines, des centaines de victimes. Il faut lutter contre ces filières et anéantir les bateaux.

Troisième décision, c'est d'agir sur les causes même des migrations, le sous développement. L'Europe doit en faire aussi davantage par rapport à des pays qu'on connait, des pays d'Afrique de l'Ouest.

Puis il y a la question libyenne £ là il ne s'agit plus de l'Europe. Si le monde reste indifférent à ce qui se passe en Libye, alors même si on met davantage de moyens, davantage de surveillance, davantage de présence en mer, davantage de coopération, davantage de lutte contre les terroristes, il y aura toujours cette cause terrible qui est le fait que ce pays n'est plus dirigé, il n'est même plus gouverné, il est dans le chaos. La question c'est de savoir comment se fait-il qu'après une intervention, il y a maintenant plus de trois ans et demi, il n'y ait eu aucune réflexion sur ce qui devait se passer après. Alors, maintenant il s'agit de réparer les erreurs d'hier. Merci.